



**HAL**  
open science

## “ Nous ”, dit aussi Montaigne

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. “ Nous ”, dit aussi Montaigne. Colloque “Montaigne et le social”, Philippe Desan, Dec 2021, Paris, France. pp.97-113. halshs-04532521

**HAL Id: halshs-04532521**

**<https://shs.hal.science/halshs-04532521>**

Submitted on 4 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Nous », dit aussi Montaigne

Pour toute une tradition critique, Montaigne est, avant Rousseau, l'écrivain français qui use et abuse de la première personne. J'en connais qui le détestent à cause de cela, brandissant parfois contre lui le fameux mot de Pascal sur le « moi haïssable » sorti de son contexte<sup>1</sup>. Établie à partir de l'édition Villey-Saulnier, la *Concordance* de Leake<sup>2</sup>, ouvrage que j'ai rouvert pour l'occasion, compte de fait quelque 10300 occurrences de cette première personne dans les *Essais*, si l'on additionne les pronoms personnels (« je », « me », « moi ») et les pronoms-adjectifs possessifs (« mon », « ma », « mes » ; « mien » et « mienne » ; « le mien », « la mienne », « les miens », « les miennes »). Rien que dans le court avis « Au Lecteur », qu'il appelait, lui, sa « préface<sup>3</sup> », Montaigne en use vingt-six fois, dont neuf comme sujet. Si, dans la totalité de son livre, il fait un moindre usage de la quatrième personne, d'ailleurs absente de son texte d'accueil, on l'y trouve cependant plus de 6000 fois (« nous » et « nous-mêmes » ; « notre » et « nos » ; « nôtre », « le nôtre », « la nôtre » et « les nôtres »). À commencer par cette sentence qui aurait dû plaire aux gens de Port-Royal et qui pourrait me servir ici d'épigraphe : « nous faisons trop de cas de nous » (II, 12, 605, 642<sup>4</sup>). Le « nous » serait-il donc lui aussi « haïssable » ? Pour ma part, j'incline à le penser et trouve parfois le « je » plus modeste s'il est authentique.

Pratiquant à mon tour l'anaphore, très en vogue aujourd'hui dans les envolées politiques et jusque dans la publicité, je me contenterai d'esquisser une sorte de typologie des emplois de la quatrième personne dans ces *Essais* où le « nous » côtoie le « je » et le « moi », où l'un et l'autre fluctuent en fonction du propos, des destinataires, voire des adversaires, des intentions et des humeurs, des réactions de l'auteur au cours de ces vingt années d'enregistrement discontinu de « songeries ». Si dans cette variation énonciative la rhétorique a, bien entendu, sa part (comment en serait-il autrement ?), on peut aussi envisager qu'il s'y manifeste un sentiment d'appartenance réel à un groupe, que celui-ci soit durable ou de circonstance, ou plutôt de passage<sup>5</sup>. J'espère seulement ne pas lasser mes auditeurs ou le cteurs en enchaînant ici les citations dans le seul but d'encourager d'autres commentateurs,

---

<sup>1</sup> Voir Laurent Thirouin, « Le moi haïssable, une formule équivoque », dans *Croisements d'anthropologies. Pascals Pensées im Geflecht der Anthropologien*, herausgegeben von Rudolf Behrens, Andreas Gipper, Viviane Mellinghoff-Bourgerie, Universitätsverlag Winter, Heidelberg, 2005, p. 217-247 ; Vincent Carraud, *L'invention du moi*, PUF, Quadrige, 2021 (2010), p. 17-32.

<sup>2</sup> Roy E. Leake, *Concordance des Essais de Montaigne*, Genève, Droz, 1981.

<sup>3</sup> Alain Legros, « “Ma préface montre que je n'espérais pas tant oser”, avait écrit Montaigne », *Bulletin de la Société Internationale des Amis de Montaigne* 60-61, 2014-2, p. 83-94.

<sup>4</sup> Ici et désormais, pour toute citation des *Essais*, la page correspondante de l'édition Villey-Saulnier d'après l'Exemplaire de Bordeaux (*Essais*, PUF, « Quadrige », 1965 ; édition en ligne par P. Desan, University of Chicago, avec insertion des pages de l'Exemplaire de Bordeaux concernées) précède celle de l'édition de Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin établie au plus près de l'édition posthume de 1595 (*Les Essais*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2007). Pour n'allonger ni le texte ni les notes, je me contente d'indiquer les numéros des pages entre parenthèses, sans indication de livre, de chapitre ou de « couche ». Je modernise les graphies et la ponctuation, tout en renvoyant le lecteur exigeant ou curieux à l'édition numérique de l'Exemplaire de Bordeaux par Marie-Luce Demonet et A. Legros sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes (BVH, Projet « MONLOE » : <https://montaigne.univ-tours.fr/category/oeuvres/eb-1588/>), où un lien permet de consulter le fac-similé numérique Gallica dudit Exemplaire.

<sup>5</sup> Malgré la ressemblance des titres (une réminiscence inconsciente de ma part ?), la perspective du présent article diffère donc sensiblement de celle d'Antoine Compagnon dans *Nous, Michel de Montaigne*, Paris, Éditions du Seuil, 1980.

débutants ou aguerris, à mener plus avant cette trop rapide investigation. « Je n'en entasse ici, dirait Montaigne, que les têtes » (I, 40/39, 251, 255), il y a « toujours place pour un suivant » (III, 13, 1068, 1115).

### **Nous les êtres vivants**

Au sens du grec *zôa* et du latin *animalia*, dans les deux cas des neutres. On se rappelle cette longue suite de pages de l'« Apologie de Raymond Sebond » où l'auteur des *Essais* entend montrer que les animaux sont pourvus eux aussi d'intelligence et de sensibilité. La confraternité qu'il met ainsi en évidence dépasse le cadre de l'humanité, elle tend à englober la totalité du monde animé, indistinctement et sans hiérarchie, même si la grammaire conserve la distinction philosophique entre « eux » et « nous » : « Quand je rencontre, parmi les opinions les plus modérées, les discours qui essayent à montrer la prochaine ressemblance de nous aux animaux, et combien ils ont de part à nos plus grands privilèges, et avec combien de vraisemblance on nous les apparie, certes, j'en rabats beaucoup de notre présomption et me démet volontiers de cette royauté imaginaire qu'on nous donne sur les autres créatures » (II, 11, 435, 456). Cette distinction va jusqu'à s'effacer dans une addition posthume à la fameuse interrogation manuscrite de l'Exemplaire de Bordeaux : « Quand je me joue à ma chatte, qui sait si elle passe son temps de moi plus que je ne fais d'elle ? [1595 :] Nous nous entretenons de singeries réciproques. Si j'ai mon heure de commencer ou de refuser, aussi a-t-elle la sienne » (II, 12, 452, 474). Si la forme pronominale brouille ici les cartes, c'est parce que la chatte, comme l'auteur, comme le singe pour ainsi dire convié à faire le troisième dans ce jeu, dispose d'une faculté commune primordiale : « Les bêtes mêmes se voient comme nous sujettes à la force de l'imagination » (I, 21/20, 104, 107). Et que dire de cette autre aptitude qui leur permet, aux uns et aux autres, de vivre en société ? Ce qui est dit dans l'« Apologie » à grand renfort d'exemples, invite à étendre à l'ensemble du règne animal ce qu'Aristote disait du seul humain, cet animal social, *zôon politikon*.

### **Nous les humains**

Je dis bien ici « humains » et non « hommes », pour éviter toute ambiguïté, car dans ce masculin asexué et commode, j'inclus aussi les « humaines » ! C'est sans doute l'emploi le plus fréquent de « nous » dans les *Essais*. En particulier dans tous les développements de nature générale ou philosophique. Plus précisément pour distinguer ces humains des dieux plus encore que des bêtes. Des dieux... ou de Dieu, car on sait que Montaigne revendique le droit, dans son livre profane, donc dans un « style » qu'il appelle lui-même « laïc », de mêler ce pluriel et ce singulier. Ce que le « parler divin » n'admet pas, le « dire humain » peut se le permettre. Voici deux échantillons de cet emploi : « D'avoir fait des Dieux de notre condition, de laquelle nous devons connaître l'imperfection, leur avoir attribué le désir, la colère, les vengeances, les mariages, les générations et les parentèles, l'amour, et la jalousie, nos membres et nos os, nos fièvres et nos plaisirs, nos morts et sépultures, il faut que cela soit parti d'une merveilleuse ivresse de l'entendement humain » (516, 545). Voilà pour les dieux de la mythologie et des religions antiques, dont l'anthropomorphisme est tout corporel, matériel. Et voici maintenant pour cet autre anthropomorphisme, mental et abstraite, que les philosophes et théologiens scolastiques imposent au mystère divin au nom de la raison :

« Qu'est-il plus vain que de vouloir deviner Dieu par nos analogies et conjectures, le régler, et le monde, à notre capacité et à nos lois ? et nous servir aux dépens de la divinité, de ce petit échantillon de suffisance qu'il lui a plu départir à notre naturelle condition ? et parce que nous ne pouvons étendre notre vue jusques en son glorieux siège, l'avoir ramené çà-bas à notre corruption et à nos misères ? » (II, 12, 513, 541). La transcendance divine étant hors d'atteinte de l'intelligence humaine, nécessairement limitée, le penseur chrétien n'est pas plus avancé que le poète, le mythographe ou le dévot païen pour l'appréhender. Les humains sont cloués au sol, mortels, limités, et néanmoins présomptueux, « tous creux et vides », dit Montaigne, en dépit de leurs concepts, de leurs « ergotismes », de leurs raisonnements, de leur langage sonore : « Ce n'est pas de vent et de voix que nous avons à nous remplir : il nous faut de la substance plus solide à nous réparer » (II, 16, 618, 656). Plénitude divine, disette humaine : l'emploi de « nous » ne peut être ici que distinctif.

### **Nous les hommes**

En latin *vir*, les mâles, en grec *hoi andres* par opposition à *hai gunaikas*, les femmes. Pardon pour ce binarisme obsolète, mais, même si Montaigne s'est intéressé au cas d'un homme de Vitry-le-François qui avait été fille en sa jeunesse, on ne peut pas dire sans anachronisme qu'il ait été un précurseur des actuelles études de genre. Lorsqu'il parle des rapports entre « nous », les hommes, et « elles », les femmes, l'auteur entre de plain pied dans le champ social des usages culturels et des principes d'éducation en même temps qu'il aborde un problème éthique. Mais lisons : « L'amitié que nous portons à nos femmes, elle est très légitime » (I, 30/29, 198, 204). Ailleurs, il s'agit plutôt de pulsion et l'article indéfini se substitue au possessif pour des considérations plus suggestives : « L'appétit qui nous ravit à l'accointance des femmes, il ne cherche qu'à chasser la peine que nous apporte le désir ardent et furieux, et ne demande qu'à l'assouvir et se loger en repos, et en l'exemption de cette fièvre » (II, 12, 493, 519). C'est surtout dans « Sur des vers de Virgile » que Montaigne campe les hommes et les femmes face à face, pour ainsi dire en chiens de faïence : « Il y a naturellement de la brigue et rïotte entre elles et nous. Le plus étroit consentement que nous ayons avec elles, encore est-il tumultuaire et tempétueux » (III, 5, 854, 896) ; « Elles nous battent mieux en fuyant, comme les Scythes [...] Soudain qu'elles sont à nous, nous ne sommes plus à elles » (III, 5, 881, 928) ; en matière d'amour, « nous ne leur apportons rien qu'elles n'aient su et digéré sans nous » (III, 5, 857, 899), si ce n'est que nous leur avons appris à « rougir, oyant seulement nommer ce qu'elles ne craignent aucunement à faire » (II, 17, 632, 669). Nous les hommes, dit encore Montaigne dans une sorte de *nostra culpa* féministe dont les nouvelles masculinités n'ont pas la primeur, nous faisons reposer entièrement sur elles le devoir de fidélité : « Nous les voulons saines, vigoureuses, en bon point, bien nourries, et chastes ensemble, c'est-à-dire et chaudes et froides » (III, 5, 855, 898). Il juge en conséquence que les femmes ont raison de se rebeller contre un ordre social établi selon des « règles » profitables aux seuls mâles. Sa « fille d'alliance » et éditrice posthume publiera plus tard un traité intitulé *Égalité des hommes et des femmes*. S'y inspirait-elle de conversations tenues entre eux à Paris ou à Gournay, ou bien encore de lettres aujourd'hui perdues, quand elle engage les femmes à se garder de tout excès dans l'autre sens ? Elle avait en tout cas pu lire dans les *Essais* un avis à méditer : « Nous sommes quasi partout iniques

juges de leurs actions, comme elles sont des nôtres » (III, 5, 885, 928). Oui, là encore, comme entre Montaigne et sa chatte, il y a égalité, mais cette fois, c'est l'égalité de deux ignorances et non de deux intelligences ou de deux plaisirs.

### **Nous qui sommes contemporains**

Le latin dit *æquales*, gens de même âge, ou « de même époque » selon la périphrase grecque *kata ton auton chronon*. Montaigne, qui aimait dialoguer avec les Anciens, ne tournait pas pour autant le dos aux gens de son temps. On peut même dire que lorsqu'il dévore en premier le *Bellum civile* de César avant même d'avoir fini le *Bellum Gallicum* dans l'exemplaire qu'il a annoté, c'est pour mieux appréhender, par ce détour historique, les guerres civiles au milieu desquelles, bon gré mal gré, il lui faut bien vivre : « ce siècle auquel nous vivons », « notre siècle », troublé par « notre présente querelle », par « nos querelles du jourd'hui », par « ces troubles où nous sommes de la religion » et encore par « nos événements modernes », expression où celui qui avait vingt et un ans en mai 68 retrouve le mot vague qui a servi à nommer cet autre temps de turbulence... Le passé récent est signalé de même façon : « nos premiers troubles », « nos troisièmes troubles ou deuxièmes ». Les repères temporels sont les mêmes que pour ceux de la génération à laquelle l'auteur s'adresse et s'identifie. Laissant le passé pour l'avenir, il pense qu'on jugera un jour son temps (« notre temps ») sans complaisance : « Quiconque considérera avec juste mesure et proportion de quelles gens et de quels faits la gloire se maintient en la mémoire des livres, il trouvera, juge-t-il, qu'il y a de notre siècle fort peu d'actions et fort peu de personnes qui y puissent prétendre nul droit » (II, 16, 628, 666). Montaigne a beau vivre parfois en pensée au milieu des Anciens, grecs et romains, il se reconnaît une communauté de destin avec tous ceux qui ont eu à vivre en un siècle spécifiquement travaillé par « la plus querelleuse réformation théologique de quoi le monde se soit déjeuné il y a longtemps » (III, 9, 989, 1035), comme d'autres « siècles » ont connu les Croisades ou, plus près de lui, la guerre de Cent Ans ou les guerres d'Italie. Autant de faits qui marquent une ou plusieurs générations et constituent ainsi ce qu'il appelle, de concert avec ses lecteurs, « notre siècle ». L'histoire individuelle a toujours, chez lui, partie liée avec l'histoire collective. Merci à Philippe Desan de l'avoir rappelé.

### **Nous gens du même pays**

Pour ce mot issu du grec, le latin a *indigeni*, natifs de la même terre. Encore faut-il préciser que cette terre est en quelque sorte élastique. C'est d'abord le « pays », au sens ancien du terme, la contrée : « notre Guyenne » et son fameux collègue, « notre collège de Guyenne », l'ancien fief de « notre dernier duc de Guyenne », Louis de Valois, décédé en 1415. En ce pays est mort le valeureux ennemi anglais de la guerre de Cent Ans, dont la tombe est si proche de la seigneurie de Montaigne qu'il fait pour ainsi dire partie de la famille : il est « notre Talbot », voisin de « nos bateliers » et de « nos paysans » qui, « à trois pas de nous » se moquent du serein « qui nous blesse ». On devine en arrière-plan la Dordogne et la Garonne, puis, plus loin encore, en bordure d'Aquitaine et en surplomb, les Pyrénées, où l'on parle un dialecte aux accents virils qui plaît à l'auteur : « Il y a au-dessus de nous vers les montagnes un gascon que je trouve singulièrement beau » (II, 17, 639, 677). Sur

son éphéméride, à la page du 28 février, Montaigne a écrit en latin qu'il était né « aux confins du Périgord et du Bordelais ». Une sorte de transfrontalier de l'intérieur en somme. Même s'il dit sa prédilection pour Paris ou s'il rêve de voyages lointains qui lui permettraient de « limer sa cervelle » à celles des étrangers, il n'a garde d'oublier la terre qui l'a vu naître et qui lui a donné son nom, terre dont il aime à rappeler, non sans abus, qu'elle fut celle de ses « ancêtres ». L'oublierait-il que son langage et sa prononciation le renverraient à ses origines, celle d'un « quartier » où le peuple parle le « périgordin », comme, tout autour, « le poitevin, le saintongeais, l'angoumois, le limousin ou l'auvergnat », et plus loin le gascon des montagnes. S'il ne parle pas ces dialectes, il se reconnaît une « accointance » avec ceux qui les parlent. Bref, il est, lui aussi, un natif d'Aquitaine. — En tant que gentilhomme, tout pris qu'il soit dans des relations complexes d'ancienne féodalité au niveau local, il n'en est pas moins aussi Français, autrement dit sujet du roi de ce pays qu'il appelle « notre France ». Elle est, dit-il, « notre nation ». Elle a pour capitale Paris, « notre grand'ville » (que j'aime, dit-il, tendrement) et elle s'étend jusqu'à « notre Marseille ». Elle le rend fier quand il évoque « notre noblesse française » et « notre sang royal ». Elle remonte jusqu'aux Gaulois qui sont, dit-il, « notre première race », celle de « nos druides », avant les Francs de « notre roi Clovis ». Vinrent plus tard les croisades et « notre comte Raymond de Tripoli », puis la guerre de Cent Ans et « notre Charles cinquième » dit le Sage, plus récemment « notre pauvre feu Roi Charles neuvième », figure tragique du déclin de « notre pauvre État », et la fierté fait alors place à la tristesse. La terre de Montaigne s'étend ainsi jusqu'aux limites d'un pays qui use d'une langue commune en plein essor et qui aime à se mirer dans une histoire collective, celle qui passionnait ce lecteur de Froissard, de Joinville, de Commines, voire de Nicole Gilles que ce lecteur exigeant conteste cependant. Appelons-la l'Histoire de France.

### **Nous catholiques royaux**

« De se tenir chancelant et métis, de tenir son affection immobile et sans inclination aux troubles de son pays et en une division publique, je ne le trouve ni beau ni honnête. Cela peut être permis envers les affaires des voisins, ce serait une espèce de trahison de le faire aux propres et domestiques affaires, auxquelles nécessairement il faut prendre parti par application de dessein » (III, 1, 793, 832). La question du choix ici ne se pose pas, car on est déjà engagé. Ce sont la loyauté et la fidélité envers le roi qui décident le camp où se placer lors d'une guerre civile. La quatrième personne dit à sa façon le parti qu'a pris Montaigne « par application de dessein », quelles qu'aient été au reste ses sentiments personnels. Ainsi parle-t-il des « nôtres », d'« un prince des nôtres », d'« un gentilhomme des nôtres », de « nos armées ». Il déplore « notre désavantage » lors de telle ou telle bataille, ou semble regretter que le duc d'Anjou vainqueur n'ait pas su poursuivre « notre pointe à Moncontour ». Il dispose, comme sur une carte, « notre artillerie », « nos mousquetaires », « nos gens de pied », « notre batterie à Rouen ». Il fait sonner « nos tambourins et nos trompettes ». Il rappelle ce jour où « Saint Paul fut pris sur nous par le Comte de Bures et Monsieur du Reu » (I, 18/17, 75, 78). Ce langage partisan et guerrier n'avait pas échappé à Naselli, premier traducteur italien des *Essais*, qui annonçait dans son propre titre des « Discours moraux, politiques et militaires », trois qualificatifs repris en sous-titre par Florio pour la version

anglaise qui allait suivre peu après<sup>6</sup>. – Or ce parti royal est aussi catholique. Quand l’auteur renvoie son lecteur à « la préface de notre office », ce ne peut être en contexte que la messe. De même, s’il invoque les « anciens noms de nos baptêmes », c’est pour reprocher aux protestants d’avoir délaissé les prénoms Charles, Louis ou François « pour peupler le monde de Mathusalem, Ezechiel, Malachie, beaucoup mieux sentants de la foi » (I, 46, 277, 298). Cette dernière pointe est à l’évidence ironique. Notre Montaigne, lui, a reçu pour prénom celui de l’archange et son père le prénom du premier des apôtres. Cette question des prénoms comme marqueurs d’un changement radical de société a toujours été, comme on voit, une pierre d’achoppement. Est-ce un hasard si les trois prénoms rejetés sont les noms de cinq rois récents, Charles VIII et Charles IX, Louis XII, François Ier et François II ? Il ne manque que Henri, prénom du roi régnant. Le culturel, le religieux et le politique comme d’habitude se mêlent dans une telle considération. Voici enfin, pour ne pas m’aventurer davantage en terrain aujourd’hui délicat, une déclaration truffée de formes de la quatrième personne : « C’est un effet de la providence divine, de permettre sa sainte Église être agitée, comme nous la voyons de tant de troubles et d’orages, pour éveiller par ce contraste les âmes pies, et les ravoïr de l’oisiveté et du sommeil, où les avait plongées une si longue tranquillité. Si nous contrepesons la perte que nous avons faite, par le nombre de ceux qui se sont dévoyés, au gain qui nous vient pour nous être remis en haleine, ressuscité notre zèle et nos forces à l’occasion de ce combat, je ne sais si l’utilité ne surmonte point le dommage » (II, 15, 615, 653). Nous, c’est-à-dire ici ceux qui sont restés fidèles à l’Église catholique, qui pourrait ainsi avoir été régénérée lors même que beaucoup la quittaient et l’attaquaient. Ne dirait-on pas que l’auteur pressent une sorte de renouveau spirituel au sein même de cette « Chrétienté » qu’il évoque sept fois dans son livre, vaste pays de « notre foi chrétienne », de « notre religion », de « nos martyrs » ? Avec ce mot de « chrétienté », la communauté d’appartenance s’étend potentiellement jusqu’aux limites de la terre, même s’il faut bien reconnaître que « nous sommes chrétiens à même titre que nous sommes ou Périgordins ou Allemands » (II, 12, 445, 466). Cette dernière réflexion fait pour ainsi dire redescendre sur terre, là où tout est inévitablement régional, parcellaire, relatif. La découverte même d’un Nouveau monde, au lieu d’enrichir l’Ancien, signe pour Montaigne son arrêt de mort à long terme : « Notre monde vient d’en trouver un autre [...] Cet autre monde ne fera qu’entrer en lumière quand le nôtre en sortira. L’univers tombera en paralysie : l’un membre sera perclus, l’autre en vigueur » (III, 6, 908-909, 952-953). La quatrième personne englobe ici l’ensemble des conquérants, Espagnols, Portugais et Français, bref les Européens, déjà taxés d’une sorte de culpabilité coloniale : « Bien crains-je que nous aurons bien fort hâté sa déclinaison et sa ruine par notre contagion ». Socrate se disait « citoyen du monde » sans avoir pour autant quitté Athènes. Montaigne ne peut le suivre dans cette voie, car désormais les mondes sont multiples : « Qui sait si c’est le dernier de ses frères ? » (III, 6, 908, 952)

**Nous collégiens, nous parents, nous gentilshommes, nous juges...**

---

<sup>6</sup> Dès 1590, Girolamo Naselli publiait à Ferrare la traduction italienne de quarante-trois chapitres des *Essais*, sous le titre *Discorsi morali, politici, et militari* (Montaigne a-t-il eu vent de cette toute première traduction partielle de son livre, publiée de son vivant ?). En 1603, John Florio fera paraître à Londres sa traduction anglaise de l’intégralité des *Essais*, sous le titre *The Essayes, or Morall, Politike, and Millitarie Discourses* (il avait assurément eu connaissance, lui, du titre de Naselli).

« On ne cesse de crier à nos oreilles [...] Notre charge, ce n'est que redire ce qu'on nous a dit » (I, 26/25, 150, 155). « Nous », ce sont ici, rétrospectivement (car c'est un adulte qui parle), les enfants en tant qu'ils ont été soumis à un système d'éducation que Montaigne dénonce avec vigueur. — « Voulons-nous être aimés de nos enfants ? Leur voulons-nous ôter l'occasion de souhaiter notre mort ? » (II, 8, 389, 409). Cette fois, ce sont des pères qui s'interrogent, et l'auteur avec eux. Il faut, répond-il, « accommod[er] leur vie raisonnablement de ce qui est en notre puissance ». C'est encore en père qu'il constate ce paradoxe : « Nous appelons Dieu tout puissant père, et dédaignons que nos enfants nous en appellent » (II, 8, 393, 412). Il appelait, lui, son père « Monseigneur », du moins dans deux dédicaces imprimées, mais il précise en ce lieu qu'il a réformé cet usage, permettant donc à Léonor de lui donner le nom de « père » ou son équivalent enfantin. — Ce fossé intergénérationnel paraît avoir affecté aussi les manières de cour : « Nos jeunes courtisans ne tiennent qu'aux hommes de leur sorte [et] nous regardent comme gens de l'autre monde, avec dédain, ou pitié » (III, 9, 986, 1032). « Nous », ce sont alors les seniors, les aînés, bref le monde d'avant, avec ses repères qui n'ont plus cours, tel l'usage de l'ancien calendrier : « Je suis des années auxquelles nous comptons autrement » (III, 10, 1010, 1056). Quand on commence à parler ainsi un peu trop souvent, on sait qu'on est entré dans les « avenues de la vieillesse » ! — Messire Michel, Seigneur de Montaigne, fait bien la différence entre les maîtres et les domestiques, surtout quand il s'adresse à d'autres gentilshommes avec qui il peut dire « nos laquais », « nos valets ». S'il en vient à donner des conseils d'éducation et de pédagogie, ce n'est surtout pas en tant que « pédante », en tant que prof. ou professeur de métier, rémunéré pour cette fonction : « Nous qui cherchons ici de former non un grammairien ou logicien, mais un gentilhomme, laissons-les abuser de leur loisir, nous avons affaire ailleurs » (I, 36/35, 169, 175). « Les », ce sont les clercs, et « nous », les nobles, comme lui-même et « Madame Diane de Foix, comtesse de Gurson » à qui est dédiée cette « institution des enfants » : « On nous tient quatre ou cinq ans à entendre les mots et les coudre en clauses, encore autant à en proportionner un grand corps étendu en quatre ou cinq parties, autres cinq pour le moins à les savoir brièvement mêler et entrelasser de quelque subtile façon. Laissons-le à ceux qui en font profession expresse » et qui ont, pour ainsi dire, du temps à perdre. Cette morgue est toutefois tempérée par d'autres propos : « nous vivons et négocions avec le peuple » (III, 3, 820, 861). Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, c'est un noble qui parle à de nobles. Sociologiquement bien marquée, la quatrième personne les réunit. — Mais écoutons maintenant un juge qui s'adresse à des juges, auxquels il rappelle le devoir chrétien de miséricorde quand il dénonce l'usage de la torture et des supplices : « Quant à moi, en la justice même, tout ce qui est au-delà de la mort simple me semble pure cruauté. Et notamment à nous, qui devrions avoir respect d'en envoyer les âmes en bon état » (II, 11, 431, 452). Faut-il on non supplicier, torturer ? La question s'est posée à tout conseiller qui, comme La Boétie et Montaigne, avaient été appelés à siéger par roulement à la Tournelle, qui jugeait au criminel<sup>7</sup>.

### **Nous lettrés ou ignorants, nous écrivains**

« Nous mettons en dignité nos bêtises quand nous les mettons en moule », c'est-à-dire quand nous les faisons imprimer (III, 13, 1081, 1128) ; « Nous ne faisons que nous

---

<sup>7</sup> A. Legros, « La Boétie et Montaigne juges aux affaires criminelles », *Montaigne Studies*, vol. 32, 2020, p. 215-221.



entregloser » (III, 13, 1069, 1115) ; « Quand est-il convenu entre nous : ce livre en a assez, il n'y a meshui plus que dire ? » (III, 13, 1067, 1114) ; « Quand écrivîmes-nous tant que depuis que nous sommes en trouble ? » (III, 9, 946, 990). C'est là le langage d'un lettré s'adressant à d'autres lettrés avec qui il forme cette sorte de corporation qu'on a appelée la « république des lettres ». À vrai dire, il malmène plus ses confrères qu'il ne les cajole. Plus précisément et de façon plutôt novatrice, la quatrième personne permet à Montaigne de préciser à quelle catégorie d'écrivains il appartient. Le critère d'appartenance relève alors de la « forme » autant que de la « substance » : « Nous autres naturalistes estimons qu'il y ait grande et incomparable préférence de l'honneur de l'invention à l'honneur de l'allégation » (III, 12, 1056, 1103). Être « naturaliste », c'est avant tout, dans ce contexte, rechercher un style d'écriture qui soit aussi naturel que possible, donc ennemi du style « artiste » des « leçons » et « disputes » des « artiens ». — Là encore, c'est la revendication, plus ou moins explicite, d'un *ethos* noble<sup>8</sup> qui pousse Montaigne à se dire plus ignorant qu'il n'est, même s'il l'est sans doute plus qu'un Budé, un Turnèbe, un Muret, un Scaliger ou un La Boétie : « Nous autres, dit-il, qui avons peu de pratique avec les livres, sommes en cette peine que, quand nous voyons quelque belle invention en un poète nouveau, quelque fort argument en un prêcheur, nous n'osons pourtant les en louer que nous n'ayons pris instruction de quelque savant si cette pièce leur est propre ou si elle est étrangère » (III, 8, 940, 986). Ainsi parle, non sans ironie, le « métis », à mi-chemin de l'ignorance et de la science, qui n'oserait pas porter de jugement sur la production d'autrui sans avoir d'abord demandé son avis à un spécialiste ou présumé tel. Montaigne, en écrivant, apprend à se libérer de ces autorités. Il affirme écrire « sans livre » dans une pièce qui en est pourtant tapissée. N'était l'attente du lectorat ciblé par l'éditeur, il eût volontiers écrit, affirme-t-il, « tout fin seul », sans citations ni allégeances, au plus près de son train « naturel », en cannibale somme toute, « tout entier et tout nu ».

### **Nous, mon ami et moi ; nous, mon livre et moi**

L'amitié entre Montaigne et La Boétie est un bois sacré, une sorte de sanctuaire des Dioscures que l'auteur des *Essais*, et plus encore ses commentateurs de tout poil ont construit autour de leur mutuelle affection. J'ai écrit là-dessus jadis, dans une revue de génétique du texte, un article au titre provocateur quoique stylistiquement fondé : « Nous deux, mais c'était lui ou moi<sup>9</sup> ». J'y montrais comment toute la page où se trouve, écrite en trois temps et non pas deux, la fameuse addition autographe « parce que c'était lui, parce que c'était moi », avait été minutieusement retravaillée pour transformer l'aveu d'un ascendant exercé par l'aîné en l'expression d'une parfaite réciprocité<sup>10</sup>. Qu'il me suffise ici de rappeler deux autres phrases célèbres du chapitre « De l'amitié » où la forme pronominale du verbe s'imposait : « Nous nous cherchions avant que de nous être vus [...] Nous nous embrassions par nos noms » (I, 28/27, 188, 195). Le parfait échange tourne ici à la fusion. Deux homme en un seul, comme dans le mythe bien connu du double homme que raconte Aristophane dans Platon : « Nous étions à moitié de tout » (I, 28/27, 193, 200), l'un se « doublait » de l'autre. — Or ce rapport

---

<sup>8</sup> J. Balsamo consacre à cet « *ethos* noble » la première partie de *La parole de Montaigne. Littérature et humanisme civil dans les Essais*, Torino, Rosenberg & Sellier, 2019.

<sup>9</sup> A. Legros, « Nous deux, mais c'était lui ou moi (Montaigne et/ou La Boétie) », *Genesis*, n° 9, 2008, 159-164.

<sup>10</sup> J'ai découvert depuis, dans l'essai critique qu'il m'a offert, qu'André Gallet avait déjà remarqué cette « introduction tardive d'une réciprocité » (*Le tour secret de Montaigne*, Bordeaux, William Blake & CO. Edit., 1996, p. 16-17).

fusionnel s'installe aussi peu à peu entre Montaigne et son livre, dans les dernières années plus que dans les premières, me semble-t-il : « Nous allons conformément et tout d'un train, mon livre et moi. Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage à part de l'ouvrier, ici non : qui touche l'un, touche l'autre » (III, 2, 806, 846). Quelque chose a été trouvé, dans et par l'écriture de longue durée, qui s'est insensiblement substitué à l'ami parfait. Sans doute est-ce dans cette union qu'il faut chercher la réussite des *Essais* et le bonheur de leur auteur, d'un auteur qui veut moins instruire ou distraire son lecteur que l'inviter à entrer à son tour dans une sorte de métamorphose qui va de l'ami au livre et du livre au lecteur. Platon, là encore n'est pas loin : « La fureur, qui époinçonne celui qui la sait pénétrer, fiert encore un tiers à la lui ouïr traiter et réciter, comme l'aimant attire non seulement une aiguille, mais infond encore en icelle sa faculté d'en attirer d'autres » (I, 37/36, 232, 237).

Comme le « je » ou le « moi » (à distinguer de « je »), le « nous » des *Essais* est « ondoyant et divers ». Le procès d'énonciation varie selon les moments d'écriture, les humeurs et surtout les destinataires avec qui Montaigne est toujours en dialogue<sup>11</sup>. « Combien de fois ce n'est plus moi ! », s'exclame-t-il un jour en considérant trois portraits de lui peints à trois âges différents. « Combien de fois ce n'est plus nous ! », pourrait-on dire de même en passant d'une page à une autre de son livre. Il savait bien cela, lui qui, considérant ces corps glorieux que la foi chrétienne promet aux ressuscités, corps délivrés de toute passion terrestre, n'y trouve plus rien qui nous concerne, nous les hommes, puisqu'aussi bien « par la doctrine physique ce ne sera plus nous » (II, 12, 518, 547).

Alain Legros  
CESR, Université de Tours

## APPENDICE

Une rapide enquête sur la présence ou l'absence de la quatrième personne dans les autres écrits de Montaigne qui nous sont parvenus<sup>12</sup> montre que si le « style » du Parlement l'exclut des « arrêts » (au bénéfice de « la Cour »), son usage va de soi dans les lettres officielles écrites en jurade (« par-devant nous, maire et jurats susdits »), et encore lorsque, dans une lettre privée, le maire exprime le sentiment collectif des Bordelais ou des jurats (« Le voisinage de monsieur de Vaillac nous remplit d'alarmes »). Le pluriel s'impose de même lorsqu'il rend compte ès-qualités, toujours au maréchal de Matignon, des dispositions prises pour la défense de la cité (« Nous sommes après nos portes et gardes et y regardons un peu plus attentivement en votre absence ») et

---

<sup>11</sup> Quiconque voudra compléter ou affiner la présente ébauche, pourra essayer de préciser, pour chaque emploi « réactif » de la quatrième personne, quels sont les destinataires visés, de façon explicite ou implicite. Il serait bon aussi, selon une suggestion de Philippe Desan, de distinguer tous les cas où le pluriel « nous » peut aussi être entendu comme un singulier (par exemple dans la citation *supra*, en forme de sentence : « nous faisons trop de cas de nous »). On pourra, à cet effet, s'inspirer des lignes d'Estienne Pasquier (*Les Recherches de la France*, VIII, 4), qui m'ont été aimablement communiquées par Marie-Luce Demonet : « Combien que le Romain se fust bien donné garde parlant à un seul homme, de mettre ce mot de *Vos* pour *Tu*, autrement il eust esté condamné par tout le peuple comme mal parlant : Toutefois un homme parlant de soy seul ordinairement couchoit du nombre pluriel sous ce mot de *Nos*, et non du singulier. Ny pour cela il n'estoit estimé commettre un Solecisme, voire plus estoit-il de basse qualité et estoffe, et plus pensoit-il apporter de la soumission, parlant de soy en un pluriel. Et aujourd'huy il n'y a que les grands presque qui usent du pluriel pour le singulier, parlant d'eux. Cela se voit en toutes les lettres qui sont decernées par le Roy, tant en sa Chancellerie, que par les passeports donnez par les Gouverneurs des Provinces, et autres actes, où les grands Seigneurs mettent leurs noms, et leurs armes. Et à l'opposite si un du commun peuple en avoit ainsi usé, on l'estimoit un lourdaut, qui voudroit trancher du grand. »

<sup>12</sup> Les écrits autographes, ainsi que la copie « Leydet » du *Journal de voyage* ont été édités par moi-même sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes, « Montaigne à l'œuvre » (MONLOE) : <https://montaigne.univ-tours.fr/>.

quand il se fait le porte-parole de sa ville menacée (« Le bruit court aussi que monsieur du Maine vient prendre ce qu'on leur a assemblé en Auvergne et que par le pays de forêt il se rendra en Rouergue et à nous, c'est-à-dire vers le roi de Navarre, contre lequel tout cela vient. Nous n'épargnerons cependant ni notre soin ni, s'il est besoin, notre vie »). « Nous », c'est alors sa ville, ou bien son pays du Périgord (« [nous] n'avons rien de nouveau, sauf une assemblée générale et extraordinaire, qui se fait lundi à Sainte-Foy, de plusieurs ministres »). « Nous », dit aussi le négociateur qui rend compte d'une mission menée avec tel ou tel autre médiateur auprès du roi de Navarre (« Pour la première charge, nous n'avons pas emporté grande espérance touchant le fait de notre demande. Nous verrons aujourd'hui si nous en pourrions rabattre quelque chose. ») C'est enfin, à l'occasion, un groupe de cavaliers, ses compagnons de route (« [nous] fîmes le reste du chemin ensemble » ; « [il] nous reprit hier en cette ville d'où nous partons »).

Pléthorique dans le *Journal de voyage*, ce dernier emploi fait le lien entre la partie rédigée par le secrétaire et celle dont s'est chargé ensuite son maître. « « Nous partîmes dudit Beaumont après dîner et vîmes tout d'une traite souper à Meaux ». C'était le 5 septembre 1580. La « troupe » une fois réunie s'est mise en marche. « Nous » inclut alors, sauf exception précisée (« il envoyait quelqu'un de nous autres visiter tous les logis et vivres et vins, et sentir les conditions, avant que descendre de cheval, et acceptait la meilleure »), les maîtres et leurs gens, par conséquent aussi le secrétaire. Sous la plume de Montaigne, « nous » peut cependant avoir un emploi plus socialement restrictif (« nous sortîmes de la ville pour nous aller promener, avec plusieurs Gentilshommes de Lucques qui m'avoient prêté des chevaux »). Pour l'un et l'autre rédacteur, la quatrième personne sert souvent à comparer les usages et les mentalités entre les Français et les habitants du pays visité (le secrétaire : « Nous faisons, en toutes façons, ce que nous pouvons pour nous faire décrier » ; le maître : « C'est véritablement un spectacle agréable et rare pour nous autres Français de voir des paysannes si gentilles, mises comme des dames, danser aussi bien »). Y compris pour marquer quelque différence à l'intérieur même du rituel catholique (le secrétaire : « Au lieu que nous joignons les mains pour prier Dieu à l'élévation, ils les écartent l'une de l'autre toutes ouvertes » ; le maître : « on n'observe pas ici les fêtes avec la même religion que nous, ni même le dimanche »), ou quelque ressemblance entre deux lieux (« Le Rhin, écrit le secrétaire, s'épand là en une merveilleuse largeur, comme est notre Garonne devant Blaye, et puis se resserre »). Il arrive, mais par exception, que le « nous » de Montaigne embrasse l'humanité tout entière, rappelant ainsi certaines sentences des *Essais* : « la raison nous recommande de recevoir joyeusement le bien qui [qu'il] plaît à Dieu de nous envoyer ». Entre les deux relations, c'est moins la quatrième que la première personne qui fait le partage : le secrétaire dit rarement « je », sinon dans des expressions toutes faites (« je ne sais... », « je crois... »), au contraire de Montaigne qui commence sa relation par « je » quand son secrétaire la commençait par « nous » : « Ayant donné congé à celui de mes gens qui conduisait cette belle besogne et la voyant si avancée, quelque incommodité que ce me soit, il faut que je la continue moi-même. » Ce faisant il assume la partie déjà rédigée, dont la copie Leydet nous laisse entendre qu'il l'a, non pas dictée, mais en tout cas contrôlée : « ces religieux qui distillent les eaux de senteur, dont nous avons parlé plus haut. » Le secrétaire avait évoqué par deux fois ces aimables « jésuates », dont l'auteur des *Essais* se souviendra dans un éloge paradoxal de l'ignorance.

Plus simplement, dans le *Beuther* « nous » désigne Montaigne et son épouse quand il écrit : « nous eûmes encore une fille qui fut nommée Marie » ; et l'ensemble de sa fratrie quand il enregistre la mort de son père : « il nous laissa cinq enfants mâles et trois filles ».

Quand, annotant en français son Nicole Gilles ou son César, il utilise la quatrième personne, c'est pour placer face à l'auteur la communauté des lecteurs auxquels il s'assimile (à propos des ennemis de César : « il en parle indifféremment, tantôt nous proposant fidèlement leurs actions vertueuses tantôt vicieuses » ; à propos d'une redite de Nicole Gilles : « il nous a dit avoir envoyé un pareil défi au roi Philippe de Valois »), ou pour souligner un changement de point de vue entre les Anciens et ses contemporains (« Vercingétorix s'enferme dans Alésia contre ce que nous disons que le chef du pays ne se doit jamais enfermer » ; à propos de saint Louis : « ce sont miracles pour nous, mais lors ils se voyaient quelquefois »).

Voici pour finir ce qu'écrit Montaigne au roi Henri IV en janvier 1590 : « Nous ne saurions tirer de la justice de votre cause des arguments si forts à maintenir ou réduire vos sujets, comme nous faisons des nouvelles de la prospérité de vos entreprises ». Quel groupe de gens ce « nous » désigne-t-il ? L'ensemble des Français ou bien ses partisans ?